

CONDITIONS

* **En taxi ou via un service de chauffeurs bénévoles :**

La mutualité accorde une intervention de €0,25 par kilomètre dans le coût d'un transport de malade en taxi ou via un service de chauffeurs bénévoles (chauffeurs qui assurent un transport sans demander de rémunération en retour et sans en tirer de profit).

L'intervention est limitée à €30,00 par trajet aller-retour. Celle-ci ne peut être supérieure au coût du transport. Un plafond annuel de €200,00 par année civile est fixé par bénéficiaire.

Ce service intervient pour les transports effectués vers un milieu hospitalier ou un centre de soins reconnu par l'INAMI, vers les établissements de convalescence reconnus par la mutualité et vers le cabinet d'un médecin spécialiste.

** **En voiture privée :**

Pour se rendre chez un médecin spécialiste ou en cas d'hospitalisation, la mutualité accorde une intervention de €0,15 par kilomètre (à partir du 26ème kilomètre), parcouru pour le transport aller et retour, effectué le même jour et ce, dans les limites du territoire belge.

L'intervention est limitée à €30,00 par trajet aller-retour et un plafond de 90,00 €par année civile est fixé par bénéficiaire.

i Intervention octroyée uniquement sur base des statuts en vigueur au moment de la prestation.

A COMPLETER PAR L’AFFILIE(E) OU APPOSEZ UNE VIGNETTE D’IDENTIFICATION

Nom : _____ Prénom : _____ Numéro national : * _____ - _____ - _____ * Rue et n° : _____ Code postal et commune : _____ N° de téléphone : _____ / _____ Adresse e-mail : _____ @ _____	OU APPOSEZ VOTRE VIGNETTE ICI
--	----------------------------------

A COMPLETER PAR LE BENEFICIAIRE

Adresse de départ : _____

Adresse d'arrivée : _____

Date du trajet : ____ / ____ / _____

Motif(s)

- | | |
|--|---------------------------------|
| <input type="checkbox"/> hôpital / centre de soins | <input type="checkbox"/> allé |
| <input type="checkbox"/> cabinet médical/spécialiste | <input type="checkbox"/> retour |

Signature du bénéficiaire : _____ Date : ____ / ____ / _____

* pour les transports en taxi, veuillez joindre le reçu original du chauffeur.
 * / ** une visite/prestation doit avoir été attestée le jour du transport.

